



AVIS PUBLIC

SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 18 AVRIL 2023 ET DU 20 AVRIL 2023

Le présent avis public est donné en vertu de l'article 145.1 du *Code municipal du Québec*.

AVIS est donné que, considérant l'échéancier des travaux de réalisation des projets à l'ordre du jour, des séances extraordinaires du conseil municipal se tiendront aux dates suivantes :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 18 AVRIL 2023

Cette séance se tiendra à la salle Athanase-David (église) au 2490, rue de l'Église. Le lieu sera ouvert au public et la séance débutera à 18h30.

Les sujets prévus à l'ordre du jour sont les suivants :

- *Règlement d'emprunt 778 décrétant une dépense et un emprunt de 8 633 798 \$ pour le prolongement du réseau d'égout, le remplacement du réseau d'aqueduc et d'autres travaux connexes dans les secteurs Duquette, Prédéal-Trudeau et Marie-Anne*
 - Avis de motion et dépôt
 - Adoption du projet de règlement
- *Règlement d'emprunt 779 décrétant une dépense et un emprunt de 1 239 908 \$ pour le remplacement d'une partie des réseaux d'égout et d'aqueduc sur la rue de l'Église et la rue Duquette*
 - Avis de motion et dépôt
 - Adoption du projet de règlement

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 20 AVRIL 2023

Exceptionnellement, cette séance se tiendra au 2^e étage de la mairie située au 2579, rue de l'Église, à Val-David. Le lieu sera ouvert au public et la séance débutera à 18h30.

Les sujets prévus à l'ordre du jour sont les suivants :

- *Règlement d'emprunt 778 décrétant une dépense et un emprunt de 8 633 798 \$ pour le prolongement du réseau d'égout, le remplacement du réseau d'aqueduc et d'autres travaux connexes dans les secteurs Duquette, Prédéal-Trudeau et Marie-Anne*
 - Adoption du règlement
- *Règlement d'emprunt 779 décrétant une dépense et un emprunt de 1 239 908 \$ pour le remplacement d'une partie des réseaux d'égout et d'aqueduc sur la rue de l'Église et la rue Duquette*
 - Adoption du règlement

DONNÉ À VAL-DAVID, le 14 avril 2023

Carl Lebel
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Carl Lebel, greffier-trésorier adjoint, certifie que l'avis public ci-annexé, **concernant la séance extraordinaire du 20 avril 2023** a été affiché sur le babillard situé devant la mairie et sur le site internet de la Municipalité le 14 avril 2023.

En foi de quoi, j'ai signé, ce 14 avril 2023.

Carl Lebel
Greffier-trésorier adjoint